

# PREPARATION A LA RETRAITE

## CONSTAT

La fin de la vie professionnelle est l'occasion, pour toute personne responsable, de modifications profondes avec l'environnement : transmission de ses pouvoirs et savoir-faire, changement de centres d'intérêt, rupture d'activité, ...

Il est primordial, pour l'équilibre et l'accomplissement personnels, de s'y préparer et de la gérer avec mesure et avec le recul nécessaire.

Le consultant est présent pour favoriser ce passage au mieux des intérêts de la personne et de l'entreprise.

### FICHE TECHNIQUE

**DURÉE :**

20 heures sur 8 entretiens répartis sur 1 an

**COÛT :**

6 000 € HT + frais de salle

## OBJECTIFS

Permettre à un responsable :

- de gérer et d'accompagner l'aboutissement de sa vie professionnelle,
- de prévoir le début de ses activités de retraite.

## MODALITES

Les conditions d'intervention nécessitent une très grande discrétion de la part de l'ensemble des personnes impliquées dans le processus, le thème étant d'une très grande sensibilité et touchant la personne dans ses fondements.

La réussite de l'intervention nécessite également qu'il y ait une confiance réciproque entre le responsable et le consultant. Le premier contact sera donc déterminant pour la poursuite ou l'abandon de l'entreprise.

## DEROULEMENT

### 1/ Contact

La personne demande à rencontrer le consultant. Au cours du premier entretien, les échanges portent sur la prise de contact pour mieux se connaître et pour définir les grandes lignes de l'intervention. Au terme de la rencontre, la personne et le consultant décident s'ils s'engagent dans ce processus.

## 2/ Bilan et prévisions

### Personnel

La personne rencontre le consultant pour déterminer avec lui ses pôles d'intérêt et d'action actuels dans l'ensemble de son environnement. Les finalités et les forces de chaque pôle sont précisées de façon à définir les composantes du territoire affectif actuel de la personne.

Le futur est ensuite évoqué avec les activités que la personne prévoit après sa vie professionnelle. Les finalités et les forces de chaque activité sont précisées de façon à définir les composantes du territoire affectif futur.

Une comparaison est faite pour déterminer les forces et les risques. Des enseignements sont tirés de cette réflexion avec les compensations nécessaires pour combler les manques.

### Professionnel

Une projection à la fin de la vie professionnelle permet de définir ce que le responsable souhaite avoir atteint pour lui et pour son environnement. Que laissera-t-il derrière lui ?

Il est recherché ensuite les implications liées à cette évolution avec les conséquences. La faisabilité est précisée. Les modalités sont définies.

Ces options sont ensuite validées par l'intéressé avec son environnement de travail.

## 3/ Mise en action

Une projection dans le temps au moment de l'aboutissement permet ensuite de déterminer des objectifs précis à atteindre (professionnel et personnel).

Un retour en arrière progressif depuis ce moment permet de :

- préciser les étapes,
- définir les actions à entreprendre,
- prévoir les blocages possibles pour les surmonter.

Des objectifs à court terme sont fixés avec les modalités de réalisation et les obligations de résultat.

## 4/ Accompagnement

Au cours de rencontres régulières, la personne fait un point de suivi avec le consultant. Il parle de ce qui est advenu de ses prévisions, de ce qui a marché, de ce qui a posé problème.

Après discussion, des moyens sont prévus pour recalibrer les objectifs et progresser vers les buts finaux.